

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

18 Mai 2022



Date d'affichage

18 Mai 2022



Nombre de conseillers



En exercice 29

Présents 21

Votants 29

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 MAI 2022 A 19 H 30

La séance est présidée
par Monsieur François GAIGNETTE
1^{er} Adjoint au Maire

ÉTAIENT PRESENTS :

Mesdames LAINÉ – BIEN - MATHIEU – DUBOIS – LAQUIEZE – LEGER -
CHARPENTIER – BECRET - GOUVENAUX - PEREZ

Messieurs GAIGNETTE - BRUNI – MAÏDA – CHAUFFERT - PIGNY – HATAT -
DOMANGE - CHERRONNET – LOMBARD - DECLUY - KISKELL

POUVOIR :

Madame Sylvie BUTIN à Monsieur François GAIGNETTE

Monsieur Jean-Pierre GAUMONT à Monsieur Bertrand CHAUFFERT

Madame Sylvie LANGE à Monsieur Bernard HATAT

Madame Marie-Geneviève VIRASSAMY PADEYEN à Monsieur Patrick KISKELL

Madame Valérie ABITBOL à Monsieur Jean-Pierre MAIDA

Madame Valérie PIRSON à Monsieur Michel BRUNI

Monsieur Paul LEGER à Madame Nathalie BIEN

Monsieur José KAPPE SOPIO à Madame Rose-Marie LAINÉ

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Evelyne PEREZ a été désignée secrétaire de séance.



Le procès-verbal de la séance du 28 Mars 2022 a été approuvé à l'unanimité

N° 2022/33 – OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS – ANNEE 2022

N° 2022/33 – OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS – ANNEE 2022

Chaque année, après le vote du budget, le Conseil Municipal se prononce sur le montant des subventions de fonctionnement accordées au secteur associatif et au C.C.A.S.

Les Commissions « Sports » et « Finances » réunies le 17 Mai dernier vous proposent les montants suivants pour l'année 2022 :

	Subventions ordinaires	Subventions exceptionnelles	Vote
SERVICE SOCIAL			
C.C.A.S.	120 000 €		A l'unanimité
ASSOCIATIONS CULTURELLES			
ACTIONS CULTURELLES	855 €		A l'unanimité
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	900 €		A l'unanimité
ATELIERS FEMININS	270 €		A l'unanimité
C.A.S. DU PERSONNEL COMMUNAL	1 000 €		A l'unanimité
CLUB DE L'AMITIE « 3EME AGE »	200 €		A l'unanimité
COMITE JUMELAGE CHIESINA UZZANESE	300 €		A l'unanimité
COMITE JUMELAGE TAMBAGA	400 €		A l'unanimité
U.N.R.P.A.	600 €		A l'unanimité
ASSOCIATIONS SPORTIVES			
FOOTBALL CLUB SAINT-MEMMIE	1 500 €	500 €	A l'unanimité
SAINT-MEMMIE OLYMPIQUE	5 000 €		A l'unanimité
TENNIS CLUB SAINT-MEMMIE	6 500 €		A l'unanimité
QWAN KI DO	4 500 €	1 000 €	A l'unanimité
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	3 000 €		A l'unanimité
VAL & DANSE	1 200 €	500 €	A l'unanimité
LES VOLLEYEURS MENGEOTS	480 €		A l'unanimité
TOTAL SUBVENTIONS	146 705 €	2 000 €	

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées :

Pour 29
 Abstention 0
 Contre 0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Premier Adjoint
François GAIGNETTE
par suppléance pour le Maire empêché

Nota : Le Maire certifie que le compte-rendu du Conseil Municipal a été affiché à la porte de la Mairie **le 27 Mai 2022**.

Pour extrait conforme

Le Premier Adjoint
François GAIGNETTE
par suppléance pour le Maire empêché